

Dispositif ARGENT DE POCHE

[Ville de Marcillé-Robert](#)

Dispositif argent de poche.

La commune met en place cette année le dispositif « argent de poche ». Cette mesure consiste à proposer aux **jeunes de 15 à 19 ans, domiciliés à Marcillé-Robert, la réalisation de missions d'intérêt public sur la commune** durant les vacances d'été, selon leur disponibilité.

Les jeunes sont accueillis dans différents services de la commune : administration, espaces verts, services techniques... pour accomplir des missions diverses et variées d'une durée de 3 heures.

La rémunération est de 15 € par mission de 3 heures

Le fonctionnement du système est très souple. Les jeunes travailleront, aux côtés des agents communaux, trois heures maximum par jour, le matin ou l'après-midi, à leur convenance.

Une réunion d'information aura lieu à la mairie le mercredi 14 juin à 16h30

Pour tout renseignement ou inscription, **contacter la mairie au 02 99 43 67 34**

À télécharger Dossier inscription

Fichier

[dossier_inscription.pdf](#) (.pdf - 420.98 Ko)